

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/03/2025 - B2025/003286 - 1990 B 00095 - 353 400 070 - EXCO LOIRE

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EXCO LOIRE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>108 Rue de l'Avenir 42004 SAINT-ETIENNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 5 3 4 0 0 0 7 0 0 0 2 8</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>30/09/2024</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC I IF IMMOBILISABLES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC			
		CX	CQ			
		AF	AG	57 218		
		AH	AI	1 160 557		
		AJ	AK	377 094		
		AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO			
		AP	AQ			
		AR	AS			
		AT	AU	272 113		
		AV	AW			
		AX	AY			
		CS	CT			
		CU	CV	260 346		
		BB	BC			
		BD	BE			
		BF	BG			
		BH	BI	42 621		
TOTAL (II)		BJ	BK	2 320 406		
AC I IF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM			
		BN	BO			
		BP	BQ	83 044		
		BR	BS			
		BT	BU			
	CRÉANCES	BV	BW			
		BX	BY	1 069 786		
		BZ	CA	144 941		
	DIVERS	CB	CC			
		CD	CE			
Comptes de régularisation	CF	CG	1 144 161			
	CH	CI	55 878			
	CJ	CK	2 497 810			
	CW					
	CM					
	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	4 818 217		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS EXCO LOIRE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 130 000)			DA	130 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	13 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	314 685
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	934 696
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 392 381
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	359 966
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	110 783
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	893 293
	Dettes fiscales et sociales			DY	613 056
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 106
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 015 931
TOTAL (IV)			EC	2 994 135	
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V) ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 386 516	
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS EXCO LOIRE											Néant ☐ *	
			Exercice N								Total	
			France				Exportations et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC				
	Production vendue {	biens *		FD		FE		FF				
		services *		FG	5 414 004	FH	58 737	FI	5 472 741			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	5 414 004	FK	58 737	FL	5 472 741			
	Production stockée *							FM	-40 610			
	Production immobilisée *							FN				
	Subventions d'exploitation							FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP	497 940			
	Autres Produits (I) (11)							FQ	1 351			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	5 931 423			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS				
	Variation de stocks (marchandises) *							FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	2 576 231			
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	57 603			
	Salaires et traitements *							FY	1 853 559			
	Charges sociales (10)							FZ	634 048			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *				HS	GA	75 389			
			- dotations aux provisions				GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	51 407		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD			
	Autres charges (12)							GE	10			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	5 248 248			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	683 175			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	399 960			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	10 460			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO				
	Total des produits financiers (V)							GP	410 420			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	9 354			
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
	Total des charges financières (VI)							GU	9 354			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	401 066				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 084 241				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS EXCO LOIRE</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	66 855	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	66 855	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	42 043	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	42 043	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	24 812	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	174 357	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	6 408 698	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	5 474 002	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	934 696	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									IK	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									HX	
	(9)	Dont transfert de charges									RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				{ dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS				A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									RD	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A1	428 780
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs		A6	Obligatoires		A9			
				dont cotisations facultatives Madelin		A7						
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cession 21821000-5-PORSCHE CAYENNE									11 333			
Cession (Mise au Rebut - HS) 26111900-3-GLOB ALL RH THOMAS									7 600			
Cession (Mise au Rebut - HS) 26111900-5-GLOB ALL RH TRESCAR									7 600			
Cession (Mise au Rebut - HS) 27100000-1-PARTS SOCIALES CA E									9			
Cession (Mise au Rebut - HS) 26111900-1-100 PARTS SOCIALES									1			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 4 386 516.25 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 934 695.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Fusion absorption de la société GLOB'ALL RH avec effet rétroactif au 01/10/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	6 à 10 ans ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 10 ans ans
- Mobilier	5 à 10 ans ans
- Logiciels	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

EN-COURS DE PRODUCTION

Les stocks de prestations de services en cours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS DE COMMERCE	1 043 434		494 216	
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 043 434		494 216	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 594 868		
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles		85 000		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		225 661		144 721
	Emballages récupérables & divers				
FIN.	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	310 661		144 721
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		69 462		221 585
FIN.	Autres titres immobilisés				9
	Prêts et autres immobilisations financières		7 621		35 000
		TOTAL	77 083		256 594
TOTAL GENERAL			1 982 611		401 315

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 594 868	
CORP.	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles		40 000		45 000	
	Mat. bureau, inform., mobilier				370 382	
	Emb. récupérables & divers					
FIN.	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	40 000		415 382	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		30 701		260 346	
FIN.	Autres titres immobilisés		9			
	Prêts & autres immob. financières				42 621	
TOTAL			30 710		302 967	
TOTAL GENERAL			70 710		2 313 216	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	56 836	381		57 218
TOTAL	56 836	381		57 218
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles	37 492	13 000	28 667	21 825
Mat. bureau et informatiq., mob.	184 186	62 008		246 194
Emballages récupérables divers				
TOTAL	221 677	75 008	28 667	268 019
TOTAL GENERAL	278 514	75 389	28 667	325 237

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour dépréciation	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	120 122	51 407	69 160	102 369
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	120 122	51 407	69 160	102 369
	TOTAL GÉNÉRAL	120 122	51 407	69 160	102 369
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		51 407	69 160	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
GLOB ALL EXPANSION - 108 rue de l'avenir 42004 SAINT ET	10 000	588 275	99.99	332 608
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
EXCO FINANCE ET TRANSACTIONS AURA-BFC - 7 B Allée CI	100 000		20.00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)

Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (1U)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (r) (R)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (r) (V)	Montant des cautions et avals données par la société (r)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (r) (1U)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (r) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (r)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales	(+ 50% du capital détenu par la société)
GLOB ALL EXPANSION - 108 rue de l'avenir 42004 SAINT ETIENNE - 887849172	99,99
2 . Participations	(10 à 50% du capital détenu par la société)
EXCO FINANCE ET TRANSACTIONS AURA-BFC - 7 B Allée Claude Debussy 69130 ECULLY - 908666829	20,00

332 608

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
- 2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

Capital (b)	Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (r) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (r) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (r)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (r) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (r) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (r)
Nette	Brute							

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	123 654.00	83 044.00	123 654.00	83 044.00
Produits				
TOTAL	123 654.00	83 044.00	123 654.00	83 044.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	42 621		42 621
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 069 786	1 069 786	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	52	52	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	21 019	21 019	
	Etat & autres	117 661	117 661	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	6 210	6 210	
	Charges constatées d'avance	55 878	55 878	
TOTAUX		1 313 226	1 270 605	42 621
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	55 878
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	55 878

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	123 496
Autres créances	1 000
Disponibilités	
TOTAL	124 496

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100 894.00	1.29
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	100 894.00	1.29

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	5 544	5 544		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	354 422	90 386	264 037	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	893 293	893 293		
Personnel & comptes rattachés	224 918	224 918		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	159 206	159 206		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	204 425	204 425		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	24 507	24 507		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	110 783	110 783		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 106	1 106		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 015 931	1 015 931		
TOTAUX	2 994 135	2 730 098	264 037	

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 170 000
Emprunts remboursés en cours d'exer. 120 032
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 015 931
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 015 931

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	249
Emprunts et dettes financières divers	4 181
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 618
Dettes fiscales et sociales	323 138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	376 187

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 47 159.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3.50 %

Table de mortalité INSEE 2018-2020

Départ volontaire à 65 ans

Taux de rotation 3.00 %

0% pour les cadres dirigeants

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
Personnel salarié :	38.00	47.00
Ingénieurs et cadres	9.00	14.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	29.00	33.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

EXCO LOIRE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 130 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LA TALAUDIERE (42350), 108 RUE DE L'AVENIR

ZI MOLINA LA CHAZOTTE SUD

353 400 070 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2024

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



**Copie certifiée conforme
Pour 13FINANCE
Présidente
Sébastien TRES CARTES**

Signed by:
Sébastien TRES CARTES
3E816C0784C2462..

Le signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire d'une plateforme utilisant des certificats de signature conformes aux normes RGS et eIDAS.

EXCO LOIRE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 130 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LA TALAUDIERE (42350), 108 RUE DE L'AVENIR

ZI MOLINA LA CHAZOTTE SUD

353 400 070 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 18 FEVRIER 2025**

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024, s'élevant à 934 695,68 €, de la manière suivante :

- une somme de 500 240,30 €
aux actions, à titre de dividende, soit, par action,
une somme de 5,95 €
- et le surplus, soit 434 455,38 €
au compte "Autres réserves"

Total 934 695,68 €

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 5,95 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

À titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
30 septembre 2023	6,89 €	40 %	6,89 €
30 septembre 2022	4,47 €	40 %	4,47 €
30 septembre 2021	4,96 €	40 %	4,96 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signature :

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

Pour extrait certifié conforme

Pour 13FINANCE
Présidente
Sébastien TRESCARTES

Signed by:
Sébastien TRESCARTES
3E816C0784C2462..

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le signataire a procédé à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire d'une plateforme utilisant des certificats de signature conformes aux normes RGS et eIDAS.

EXCO LOIRE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

EC DE CAROLIS

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste mentionnée à l'article L.821-13 du Code de commerce

Siège social : 4, rue Jacques Monod- ZI du Château de l'Isle- 69320 Feyzin

SARL au capital de 160 010 € – RCS Lyon B 451 824 353



SAS EXCO LOIRE

Siège social : 108, rue de l'Avenir- ZI Molina La Chazotte Sud- 42350 La Talaudière

Capital social : 130 000 €

RCS Saint Etienne 353 400 070

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « en-cours de production » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des prestations de services en cours. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société et des estimations utilisées pour l'arrêté des comptes, nous avons revu, sur la base des éléments disponibles, l'approche retenue et avons apprécié les évaluations qui en résultent, notamment en ce qui concerne le calcul des prestations de services en cours et des produits constatés d'avance.
- Le fonds commercial d'une valeur nette de 1 160 557 € représente un poste important du bilan. La note « fonds commercial » des règles et méthodes comptables de l'annexe indique qu'il a fait l'objet d'un test de dépréciation. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent sa valorisation et l'absence de perte de valeur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients prévues par l'arrêté du 20 mars 2017 pris en l'application de l'article D 441-4 du code de commerce n'ont pas été complétées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

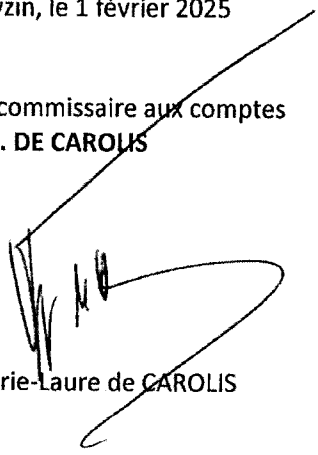
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Feyzin, le 1 février 2025

Le commissaire aux comptes
E.C. DE CAROLIS


Marie-Laure de CAROLIS

BILAN - ACTIF

ACTIF

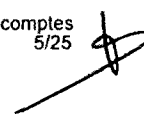
	Valeurs au 30/09/24		Valeurs au 30/09/23	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	57 217.70	57 217.70		381.30
Fonds commercial (1)	1 160 556.62		1 160 556.62	1 160 556.62
Autres immobilisations incorporelles	377 093.60		377 093.60	377 093.60
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	422 571.84	272 113.30	150 458.54	96 173.16
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	260 345.62		260 345.62	69 461.62
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 620.98		42 620.98	7 620.98
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 320 406.36	329 331.00	1 991 075.36	1 711 287.28
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	83 044.00		83 044.00	123 654.00
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 069 785.88	102 369.46	967 416.42	1 161 486.69
Autres créances (3)	144 941.36		144 941.36	79 204.60
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 144 161.32		1 144 161.32	585 332.84
Charges constatées d'avance (3)	55 877.79		55 877.79	77 187.28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 497 810.35	102 369.46	2 395 440.89	2 026 865.41
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 818 216.71	431 700.46	4 386 516.25	3 738 152.69

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 5/25



BILAN - PASSIF
PASSIF

	Valeurs au 30/09/24	Valeurs au 30/09/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 130 000.00)	130 000.00	130 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	13 000.00	13 000.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	314 685.43	284 301.34
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	934 695.68	580 784.85
SITUATION NETTE	1 392 381.11	1 008 086.19
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 392 381.11	1 008 086.19
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	359 966.47	309 749.28
Emprunts et dettes financières diverses (3)	110 782.52	181 875.62
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	844 674.85	315 357.12
Fournisseurs, factures non parvenues	48 618.18	60 265.03
Dettes fiscales et sociales	613 056.12	838 894.51
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 106.00	258.94
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 015 931.00	1 023 666.00
TOTAL DETTES	2 994 135.14	2 730 066.50
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 386 516.25	3 738 152.69

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

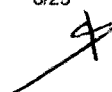
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

264 036.84
2 730 098.30

220 423.07
2 509 643.00

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 6/25



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	Du 01/10/22 Au 30/09/23	Variation		
			en valeur	en %	
Ventes de marchandises					
Production vendue (biens & serv.) dont export. : 58 737.05	5 472 741.17	5 201 583.88	271 157.29	5.21	
Montant net du chiffre d'affaires	5 472 741.17	5 201 583.88	271 157.29	5.21	
Production stockée	-40 610.00	-40 118.00	-492.00	1.23	
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	497 940.32	456 502.69	41 437.63	9.08	
Autres produits	1 351.29	2 539.90	-1 188.61	-46.80	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	5 931 422.78	5 620 508.47	310 914.31	5.53	
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	2 576 231.10	2 088 204.69	488 026.41	23.37	
Impôts, taxes et versements assimilés	57 603.12	64 872.37	-7 269.25	-11.21	
Salaires et traitements	1 853 558.74	1 893 161.81	-39 603.07	-2.09	
Charges sociales	634 048.34	673 966.02	-39 917.68	-5.92	
Dotations aux amortissements et dépréciations	Sur immo : dotations aux amortissements	75 389.49	68 130.09	7 259.40	10.66
	Sur immo : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	51 407.33	73 625.76	-22 218.43	-30.18
	Dotations aux provisions				
Autres charges	9.69	3 274.55	-3 264.86	-99.70	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	5 248 247.81	4 865 235.29	383 012.52	7.87	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	683 174.97	755 273.18	-72 098.21	-9.55	
Bénéfice ou perte transférée					
Perte ou bénéfice transféré					
De participation (3)	399 960.00		399 960.00		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 459.85	4 137.95	6 321.90	152.78	
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	410 419.85	4 137.95	406 281.90		
Dotations amortissements, dépréciations, provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)	9 353.81	7 303.28	2 050.53	28.08	
Différences négatives de change					
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	9 353.81	7 303.28	2 050.53	28.08	
RÉSULTAT FINANCIER	401 066.04	-3 165.33	404 231.37		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 084 241.01	752 107.85	332 133.16	44.16	
Produits exceptionnels	66 854.96	21 849.00	45 005.96	205.99	
Charges exceptionnelles	42 043.29	5 555.00	36 488.29	656.85	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	24 811.67	16 294.00	8 517.67	52.27	
Participation des salariés aux résultats					
Impôt sur les bénéfices	174 357.00	187 617.00	-13 260.00	-7.07	
TOTAL DES PRODUITS	6 408 697.59	5 646 495.42	762 202.17	13.50	
TOTAL DES CHARGES	5 474 001.91	5 065 710.57	408 291.34	8.06	
Bénéfice ou Perte	934 695.68	580 784.85	353 910.83	60.94	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 7/25

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

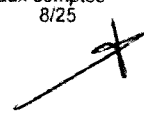
840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ÉTAT DES STOCKS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 8/25



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 4 386 516.25 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 934 695.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Fusion absorption de la société GLOB'ALL RH avec effet rétroactif au 01/10/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 9/25

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	6 à 10 ans ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 10 ans ans
- Mobilier	5 à 10 ans ans
- Logiciels	3 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En-cours de production

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 10/25

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Les stocks de prestations de services en cours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 11/25

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
FONDS DE COMMERCE	1 043 434		494 216	
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 043 434		494 216	

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 12/25



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	1 594 868	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Instal.géné., agencets & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencets & aménagts divers			
		Matériel de transport	85 000		
	Matériel de bureau & info., mobilier	225 661		144 721	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		310 661		144 721
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		69 462		221 585
	Autres titres immobilisés				9
	Prêts et autres immobilisations financières		7 621		35 000
	TOTAL IV		77 083		256 594
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 982 611		401 315

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II				1 594 868	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencets, aménagts d.				
		Matériel de transport		40 000	45 000	
		Mat.bureau, info., mob.			370 382	
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL III			40 000	415 382		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations			30 701	260 346	
	Autres titres immobilisés			9		
	Prêts & autres immob. financières				42 621	
	TOTAL IV			30 710	302 967	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			70 710	2 313 216		

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 13/25

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		56 836	381		57 218
TOTAL		56 836	381		57 218
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	37 492	13 000	28 667	21 825
	Mat. bureau et informatique, mob.	184 186	62 008		246 194
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		221 677	75 008	28 667	268 019
TOTAL GENERAL		278 514	75 389	28 667	325 237

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immos incorporelles								
TOTAL								
Constr.	Terrains							
	Sur sol propre							
Immo. corpor.	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.								
Inst. gales, agenc. am divers								
Mat. transport								
Mat. bureau mobilier								
Emballages récup. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 14/25

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
TOTAL I						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL II						
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation				
		- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes clients	120 122	51 407	69 160	102 369	
	Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III			120 122	51 407	69 160	102 369
TOTAL GENERAL (I + II + III)			120 122	51 407	69 160	102 369
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	51 407	69 160		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée						

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 15/25

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
GLOB ALL EXPANSION - 108 rue de l'avenir 42004 SAINT ETI	10 000	588 275	99.99	332 608
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
EXCO FINANCE ET TRANSACTIONS AURA-BFC - 7 B Allée C	100 000		20.00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

EC DE CAROLIS
 Commissaire aux comptes
 01/02/2025 16/25

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du ca détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
GLOB ALL EXPANSION - 108 rue de l'avenir 42004 SAINT ETIENNE - 887849172	10 000		99.99						332 608	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
EXCO FINANCE ET TRANSACTIONS AURA-BFC - 7 B Allée Claude Debussy 69130 ECULLY - 908666829	100 000		20.00							
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utiliserait pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025
17/25

ÉTAT DES STOCKS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	123 654.00	83 044.00	123 654.00	83 044.00
Produits				
TOTAL	123 654.00	83 044.00	123 654.00	83 044.00

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 18/25

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		42 621		42 621
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		1 069 786	1 069 786	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés		52	52	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	21 019	21 019	
		Taxe sur la valeur ajoutée	117 661	117 661	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		6 210	6 210	
	Charges constatées d'avance		55 878	55 878	
TOTAUX			1 313 226	1 270 605	42 621
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)				

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 19/25

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	55 878
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	55 878

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	123 496
Autres créances	1 000
Disponibilités	
TOTAL	124 496

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 20/25

CAPITAUX PROPRES

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100 894.00	1.29
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100 894.00	1.29

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 21/25



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

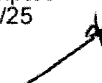
840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	5 544	5 544		
	à plus d' 1 an à l'origine	354 422	90 386	264 037	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		893 293	893 293		
Personnel & comptes rattachés		224 918	224 918		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		159 206	159 206		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	204 425	204 425		
	Obligations cautionnées				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	Autres impôts, taxes & assimilés	24 507	24 507		
Groupe & associés (2)		110 783	110 783		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 106	1 106		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 015 931	1 015 931		
TOTAUX		2 994 135	2 730 098	264 037	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	170 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 032			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 22/25



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 015 931
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 015 931

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	249
Emprunts et dettes financières divers	4 181
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 618
Dettes fiscales et sociales	323 138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	376 187

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 23/25

ENGAGEMENTS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 47 159.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3.50 %

Table de mortalité INSEE 2018-2020

Départ volontaire à 65 ans

Taux de turn over 3.00 %

0% pour les cadres dirigeants

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 24/25



LES EFFECTIFS

840001 - SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
Personnel salarié :	38.00	47.00
Ingénieurs et cadres	9.00	14.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	29.00	33.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
01/02/2025 25/25

